

Besançon, le - 1 FEV. 2023

Direction Prospective et Démarches partenariales  
Service Prospective  
Gilles LEMAIRE  
Tél : 03 81 81 64 23  
[gilles.lemaire@bourgognefranchecomte.fr](mailto:gilles.lemaire@bourgognefranchecomte.fr)  
2023/023C/GL/HM

MONSIEUR PHILIPPE PROST  
PRESIDENT  
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE D'EMERAUDE  
4 CHEMIN DU QUART  
39270 ORGELET

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ  
COURRIER REÇU LE

03 FEV. 2023

Courrier transmis pour :  
ATTRIBUTION INFORMATION

Objet : PLUi Communauté de Communes  
Du Pays des Lacs

Monsieur le Président,

En date du 5 janvier 2023, vous sollicitez la Région pour avis sur le projet arrêté du PLUi de l'ex Communauté de communes du Pays des Lacs.

Je vous informe que la Région ne produit des avis que sur les procédures d'élaboration et de révision générale de SCoT et PLUi non couverts par un SCoT.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente de la Région,  
Pour la Présidente de la Région,  
Le Chef du service Prospective,

  
Gilles LEMAIRE